**13 avenue Leo Lagrange**
**25000 Besançon**
**@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com**

# COMPTE-RENDU

REUNION COMITE DIRECTEUR DU 6 SEPTEMBRE 2022

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : participants

***PRESENTS (16) :*** Nadine ANDRIEN, Philippe BARBUT, Maryse BILLOT, Jean-Pierre DEBUISSY, Olivier DUQUESNOY, Hervé FAGARD, Jean-Paul GENOUD, Evelyne GUIGNARD, Jean-Michel LORNET, Philippe PESCAY, Yves PETIT, Philippe ROUSSELOT , Jean-Luc SCHLICK, Marie TOLO, Florence TONON, Jean-Georges TONON

***ABSENTS REPRESENTES ( 6) :*** Jacques CHOUTEAU, Françoise CROCHOT, Anne-Cécile MURATI, Cosette POL BODETTO, Claude TISSERANT, Christophe WERTHEIMER

***ABSENTS EXCUSES(1):*** Jacques BRAVO

**Prochaine réunion :** Mardi 8 novembre 2022 20h (salle de réunion réservée à cet effet)

| POINTS ABORDES | DECISION PRISE OU SUITE PREVUE |
|---|---|
| **I - SUIVI DES ACTIONS DEPUIS PRECEDENT CODIR**<br>**1) Accueil nouveaux adhérents**<br>Date confirmée le jeudi 20 octobre 2022 20h. Salle convivialité Entretemps réservée à cet effet | Marie TOLO organise moment convivialité, (avec l'aide de Nadine non présente en soirée) |
| **2) Référent LMA** | Alain VIDONNE s'est porté volontaire |
| **3) Travaux de réaménagement espace accueil**<br>Après accord écrit de GBM, les travaux seront effectués par Christian THIOLOT.<br>Il sera défrayé à hauteur du service rendu, sur présentation de factures de fournitures .<br><br>(Totem signalétique : toujours en attente proposition JG Alix) | En attente accord écrit de GBM, intégrant non remise en état initial en fin de jouissance |
| **4) Tarifs co-voiturage**<br>Le comité valide le montant de 0,36 €/km par voiture et 0,09€/km par personne | Pourront être remis à l'ODJ d'un prochain CODIR en fonction de l'évolution des coûts des carburants |
| **II – INFORMATIONS DONNEES AU CODIR** | |
| **1) Evènement organisé par la mairie « tout Besançon bouge » le 25 septembre 2022**<br>Le Bureau a validé le principe d'une participation du CAF, sous réserves de trouver des volontaires : 2 personnes pour tenue du stand et 6 pour assurage mur d'escalade Couleurs Cailloux.<br>PB : tombe en même temps que le week-end multi-activités | Un appel à volontaires sera lancé dans infos club |
| **2) Réunion de lancement de la saison sportive organisée par la mairie le vendredi 9 septembre 18h30**<br>Personne au sein du CoDir n'est dispo pour y assister | Nadine fera une réponse polie à la mairie |
| **3) Contenu du site régional**<br>Le Bureau proposait d'y mettre les affiches TUB et Bourse aux Skis. Le Comité propose d'y ajouter infos sur week-end découverte, multi-activités, Bulletin | Nadine demandera au webmaster du comité régional quelles sont ses attentes, et lui |

| | |
|---|---|
| | transmettra les documents à mettre en ligne |
| **4) Point d'étape sur l'édition du Bulletin**<br>Après une alerte sérieuse sur un risque de décrochage dans le planning, les retours des contributeurs sont enfin arrivés. Néanmoins à l'avenir il est nécessaire que chacun se responsabilise pour répondre en temps et en heure à la demande de la responsable de la commission bulletin. Florence annonce que les délais de parution devraient être tenus à une semaine près.<br>Yves Petit déclare se retirer de la commission bulletin. | Florence demandera à la responsable de la commission bulletin (Martine David-Delporte) d'intégrer le CODIR |
| **5) Règlement des factures du CDOS**<br>Chaque encadrant réserve le minibus à Besançon (possibilité d'en prendre possession la veille au soir du départ de la sortie, pour le restituer le lendemain matin du retour).<br>Les factures sont établies à l'ordre du CAF Besançon, et réglées exclusivement par le Trésorier. | Florence fera une note de rentrée à tous les encadrants en réunion de commission |
| **6) Subvention pour week-end d'échanges avec le DAV**<br>Elle est demandée au Comité Départemental sans préciser le montant souhaité ; l'an dernier il était de 500 €) | |
| 7) **Commande cadeaux pour encadrants nouvellement promus**<br>Pour faire simple, un seul et même cadeau par commission (veste pour rando et vélo, trousse pour ski…) | |
| **8) Le point sur la situation financière du club (exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022) – voir présentation jointe**<br>Jean-Paul GENOUD présente l'estimation du compte de résultat au 30/09/2022, en termes de charges et de produits.<br>L'étude laisse présager un excédent de 6 K€<br>Le Comité suggère d'en faire des provisions pour achat matériel de ski, alpinisme, racks pour Bourse aux Skis, travaux bibliothèque… | Présenter des devis à Jean-Pierre avant le 25 octobre 2022 |
| **<u>III – DECISIONS DEMANDEES AU CODIR</u>** | |
| **1) Commande de T Shirts avec logo FFCAM et personnalisés CAF de Besançon**<br>On pourrait solliciter Géraldine ou autres pour créer le visuel du club.<br>Acheter des T shirts équitables et français.<br>Un modèle serait exposé à l'accueil du club pour vente aux adhérents, et les commandes passées en fonction des réservations. | Le Comité Directeur valide à l'unanimité le principe de cette action |

## IV – QUESTIONS DIVERSES

Posées par Hervé FAGARD

**1) Achat de mini crampons raquettes**

A voir en réunion de commission

**2) Gestion des chèques d'arrhes**

Ils seront mis dans un classeur, classés par sortie et par ordre chronologique, et mis en sécurité à la fin de la permanence dans la bannette du trésorier (même si ce dernier ne les gère pas).

Une info sera faite aux permanents (Nadine) et les encadrants devront demander aux adhérents de bien indiquer la sortie au dos du chèque

3) **Inscriptions sorties hivernales** (mais peut concerner également les autres sorties)

De nombreux adhérents déplorent le manque de place, car des habitués s'inscrivent à l'avance à toutes les sorties, et certains se désistent tardivement sans raison impérieuse.

Certains membres du CODIR invoquent un manque d'encadrants, aggravé par les exigences des nouveaux cursus de formation.

**Propositions palliatives à cette situation :**

- Florence rappelle qu'hormis pour des mineurs, des adhérents non brevetés peuvent organiser des sorties (randonnée essentiellement) avec l'accord et l'habilitation de la Présidente
- Hervé suggère de demander des arrhes y compris pour les sorties à la journée, pour limiter désistements abusifs

Le principe établi est de réserver 2 places dans chaque sortie pour les nouveaux adhérents ; plusieurs encadrants le font déjà mais il serait souhaitable que chacun adopte ces habitudes, même si cela requiert une vigilance renforcée.

**4) Indemnités kilométriques des encadrants**

Hervé expose que les encadrants sont moins bien indemnisés pour des sorties sur plusieurs jours que pour celles à la journée, en raison de la règle de plafonnement des 300km.

Cette règle avait été instaurée pour privilégier les sorties locales ; toutefois, notre situation de club urbain impose des déplacements conséquents si on veut faire des sorties **alpines.**

Et pourtant une sortie de 7 jours par exemple a un bilan carbone moins mauvais que 7 sorties à la journée.

Question : faut-il abroger la règle des 300 km ?

Cette question sera mise à l'ODJ du prochain CODIR

**Prochaine réunion CODIR : mardi 8 ~~septembre~~ 2022 à 20h**

Novembre

**Fin de la réunion à 23h**

En fin de séance, Evelyne GUIGNARD présente sa démission du Comité Directeur, car elle ne se sent plus en phase avec les orientations prises au sein du club.

La secrétaire de séance

La Présidente